

27 avr 2007 -17:00

Appartient à [Conseil des ministres du 27 avril 2007](#)

Traitements d'images satellites

Poursuite de la participation au programme européen de monitoring de la végétation mondiale

Poursuite de la participation au programme européen de monitoring de la végétation mondiale

Sur proposition de M. Marc Verwilghen, ministre de la Politique scientifique, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la poursuite de l'exploitation du Centre de traitement d'images (VITO). Le ministre est autorisé à signer en ce sens un amendement à la convention de collaboration sur les phases d'exploitation du programme Vegetation à bord des satellites Spot 4 et Spot 5, entre le SPP Politique scientifique, the Swedish national space board et le Centre national d'études spatiales. Dans le cadre de ce programme Vegetation, les satellites Spot 4 et Spot 5 prennent des images d'observation de la terre, qui sont traitées par le Centre de traitement d'images. Ces images satellites permettent de surveiller quotidiennement la végétation mondiale. La Belgique a acquis une réputation enviable dans ce domaine. L'objectif est maintenant de rendre notre capacité opérationnelle de traitement des données satellitaires indissociable de l'initiative européenne GMES (Global monitoring for environment and security). GMES est une initiative commune prise par la Commission européenne et l'Agence spatiale européenne. L'exploitation de Spot 4 et Spot 5 est prolongée au minimum jusqu'à fin 2012.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe